



JE CONSOMME  
EAU TREMENT!

## PROGRAMME DE FINANCEMENT POUR L'ACHAT D'UN BARIL COLLECTEUR D'EAU DE PLUIE (rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2015)

La Ville de Magog souhaite encourager ses citoyens à gérer consciencieusement leurs eaux pluviales et à économiser l'eau potable. Elle offre ainsi un remboursement de 50 % sur le prix (avant taxes) d'un baril collecteur d'eau de pluie, jusqu'à un maximum de 50 \$, et ce, jusqu'à épuisement des fonds disponibles. Le programme est limité à un seul baril collecteur d'eau de pluie par adresse. Vous pouvez ainsi acheter le type de baril souhaité chez le détaillant de votre choix. Les centres de la petite enfance, les garderies ainsi que les écoles du territoire sont admissibles au programme.



### Identification du requérant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Téléphone : (    )

Propriétaire unifamiliale

Centre de la petite enfance (CPE)

Propriétaire immeuble à logements

Garderie

Propriétaire condominium

École

### Type de baril

Modèle :

Coût :

Signature propriétaire:

Faites parvenir ce formulaire rempli en y joignant une copie de la facture et une copie de votre carte du citoyen valide par courriel à l'adresse suivante : [environnement@ville.magog.qc.ca](mailto:environnement@ville.magog.qc.ca)



VILLE DE  
**Magog**

(\*) Cette facture doit identifier le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'acquisition et tous les renseignements permettant d'identifier le nom du distributeur, le nom du modèle et le numéro du modèle du baril d'eau de pluie. Advenant que la facture ne contienne pas la totalité des renseignements exigés ci-avant, le propriétaire devra fournir les renseignements manquants sur un document annexé à la facture.